



## Veille enfance-jeunesse

Le 15 décembre 2011

Contact : Lluis Caballé  
[rhonealpes@fep.asso.fr](mailto:rhonealpes@fep.asso.fr)

- Colloque FEP : Peut-on éduquer sans risques ? 10 mai 2012 à Lyon
  - Les députés valident la proposition de loi sur l'encadrement militaire des jeunes délinquants
  - « Pour un Big-bang des politiques jeunesse ! »
  - Etat des lieux de la mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance
  - Un nouveau site pour promouvoir les droits de l'enfant
  - Rapport annuel 2011 du défenseur des droits
  - Claude Greff annonce une série de mesures pour aider les familles
  - La DGCS balise le chemin des évaluations
  - Un nombre croissant de mineurs impliqués dans les vols violents, selon l'ONDRP
- 
- Colloque FEP : Peut-on éduquer sans risques ? 10 mai 2012 à Lyon

### Peut-on éduquer sans risques ?

Judi 10 mai 2012

Domaine Lyon Saint Joseph 69110 Ste-Foy lès Lyon

**Programme détaillé et fiche d'inscription dans le dépliant joint ou sur notre site :**

[www.fep.asso.fr](http://www.fep.asso.fr)

**Intervenants :**

**David le Breton, Marcel Sassolas, Philippe Filliot, Antoine Nouis, François Xavier Fénérol,  
Georges Gaillard, Monique de Hadjetlaché**

*Notre temps est placé sous le signe du risque : on prévient, on anticipe, on surveille, on interdit, on légifère...*

*Le principe de précaution est devenu la norme tant la crainte de l'inconnu nous tenaille.*

*Plus aucune dimension du discours social ou politique, voire éthique, n'y échappe. Ce mouvement conduit à des dérives, notamment l'inflation des procédures.*

*Dès lors, une part importante du travail institutionnel consiste à se défendre face à ce qui est éprouvé comme pouvant entraîner des conflits ou comporter des menaces diverses. On s'assure, on se couvre, on ne fait pas, on s'interdit.*

*Or, dans l'acte d'éduquer il y a à la fois l'idée de protection et celle d'une liberté ou d'une autonomie progressive et donc prise de risques ; et grandir, c'est avancer vers l'inconnu...*

*L'enfant, dans la quête de soi, l'élaboration de nouveaux repères, est aussi susceptible de s'engager dans des conduites dites à risques.*

*Peut-on alors éduquer sans risques ?*

*Que va alors engager l'éducateur, l'enseignant, le parent... comme risques au travers du projet, pour que l'enfant puisse à la fois s'éprouver et se construire ? Comment le professionnel de l'éducation prend-il en compte le discours sociétal sur le risque pour ne pas s'y enfermer ? Quelles bornes faut-il proposer à la société pour ouvrir à l'enfant un espace susceptible d'accueillir son développement et sa propre quête ?*

*Et n'y a-t-il pas toujours un risque à prendre dans la rencontre de l'autre ?*

### ➤ Les députés valident la proposition de loi sur l'encadrement militaire des jeunes délinquants

A télécharger : [Proposition de loi visant à instaurer un service citoyen pour les mineurs délinquants](#), adoptée par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, TA n° 756, en ligne sur le site de l'Assemblée nationale, ainsi que son [dossier législatif](#).

### ➤ « Pour un Big-bang des politiques jeunesse ! »

A 5 mois des élections présidentielles, 38 organisations rendent publiques un texte pour une refonte des politiques d'éducation et d'insertion des jeunes. Ce texte intitulé « Pour un Big-bang des politiques jeunesse ! » propose un droit pour tous les jeunes à construire leur parcours et à vivre dignement. Il a pour objectif de susciter le débat avec les différentes parties prenantes : associations, fédérations, mutuelles, mouvements de jeunesse, organisations de jeunesse et d'éducation populaire, structures d'insertion, d'hébergement ou de santé...

Cette proposition s'articule autour de 5 axes :

- instaurer un droit à l'éducation-formation tout au long de la vie,
- organiser un service public de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes,
- garantir des ressources financières aux jeunes,
- faciliter l'accès des jeunes au travail dans des conditions décentes,
- favoriser une plus forte implication des jeunes dans la vie collective.

Le texte intégral est disponible sur le site internet [www.bigbangjeunesse.fr](http://www.bigbangjeunesse.fr)

### ➤ Etat des lieux de la mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance

Source : UNIOPSS

« Par la publication de ce document, la Cnape et l'Uniopss souhaitent diffuser très largement la parole des associations qui, très majoritairement, accompagnent quotidiennement les enfants et les familles sur les territoires.

La protection de l'enfance doit rester une priorité politique « d'intérêt général » dont l'enjeu est l'enfant, pour son présent et son devenir ! »

Pièces jointes à télécharger :

- le bilan final : [EnquetePE-finale-octobre2011](#)
- la synthèse de l'enquête : [Synthese-Enquete-CNAPE-UNIOPSS-Oct2011](#)
- les préconisations du CNAPE et de l'UNIOPSS : [Preconisations-octobre2011](#)

### ➤ Un nouveau site pour promouvoir les droits de l'enfant

Source : CNAPE

« A l'occasion du 20 novembre, la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE) a souhaité rendre hommage au texte fondateur de la convention internationale des droits de l'enfant en lui dédiant un site internet : [www.toutsurlesdroitsdelenfant.fr](http://www.toutsurlesdroitsdelenfant.fr)

On y trouve :

- les droits fondamentaux que la CIDE défend,
- le contexte de son élaboration et de son adoption,
- son interprétation par la France,
- les principaux acteurs de défense et de promotion des droits de l'enfant,
- les droits de l'enfant vus par les acteurs associatifs, des experts et les enfants eux-mêmes

➤ **Rapport annuel 2011 du défenseur des droits**

« Enfants confiés, enfants placés : défendre et promouvoir leurs droits »

Le défenseur des droits a produit son premier rapport consacré aux droits de l'enfant assorti de propositions formulées par Marie DERAÏN, défenseure des Enfants.

A télécharger sur le site : <http://www.defenseurdesdroits.fr/mediatheque>

➤ **Claude Greff annonce une série de mesures pour aider les familles**

« Claude Greff a présenté ce 17 novembre les mesures en faveur d'une Politique Nationale de Soutien à la Parentalité.

Télécharger le rapport : [DP-Final-17 novembre](#)

➤ **La DGCS balise le chemin des évaluations**

Source : revue Direction(s) – blog fede rayonsdesoleil

« La DGCS vient apporter des précisions, très attendues, sur les évaluations interne et externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Périmètre, calendrier, rythme, méthode, outils... le texte revient sur les obligations des ESSMS. Sans oublier les conséquences de ces précieux sésames sur le renouvellement de leur autorisation (plus de 24 000 ESSMS seront concernés d'ici à janvier 2017). Pour mémoire, cette dernière est exclusivement subordonnée aux résultats de l'évaluation externe et fait l'objet d'une reconduction tacite. Toutefois, l'autorité compétente peut conditionner son renouvellement au dépôt d'une demande expresse ou à la réalisation d'une nouvelle évaluation externe, dans les six mois.

À noter enfin : des recueils d'évaluation regroupant les procédures, les références et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives à chacune des catégories d'ESSMS seront prochainement sur le site de l'[Anesm](#). »

Télécharger la circulaire : [Circulaire DGCS](#)

➤ **Un nombre croissant de mineurs impliqués dans les vols violents, selon l'ONDRP**

Pour télécharger : [étude de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales](#) (ONDRP) sur les caractéristiques de sexe et d'âge des auteurs de crimes et délits, rendue publique mardi 15 novembre.